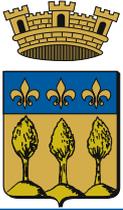


# Les Échos Lauranais

SEPTEMBRE  
2013



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## EDITO

**D**urant les mois d'été, le travail des élus et des services municipaux ne connaît pas de relâche. Les services s'efforcent en particulier de maintenir les rues et les places dans un état décent. Nous avons cette année placé la barre haut, peut-être trop haut, en nous interdisant l'usage de désherbants chimique. Pour compenser, un investissement humain supplémentaire a été rendu nécessaire, mais visiblement encore insuffisant.

À ce propos, on ne peut pas dire que tout le monde facilite la tâche des agents municipaux : papiers et emballages répandus, bouteilles cassées, déjections animales, sacs-poubelle éventrés posés au pied des conteneurs...

Même si, a priori, l'on ne se fait guère d'illusions sur le comportement de quelques-uns, on ne peut être quelques fois qu'exaspéré par l'indifférence d'une partie de la population qui se détourne pudiquement et « attend que la mairie passe » régler le problème. Certes, il y a aussi ceux qui se chargent de leur devant de porte et plus largement de leur environnement proche. Qu'ils en soient ici remerciés et félicités.

Jean Loubat,  
Maire de Laure

### ■ RAMASSAGE SCOLAIRE ■

Depuis le tout début de la création des collèges, au début des années 60, notre commune est rattachée au collège de Trèbes car une ligne de car régulière la desservait et assurait le transport des élèves. Le Conseil général, responsable du ramassage des collégiens, ne prenant à sa charge que la liaison entre une commune et son collège de rattachement.

Cette situation n'est plus satisfaisante à Laure car depuis plusieurs années, l'écrasante majorité des parents fait le choix d'inscrire leurs enfants au collège de Rieux. Parents et élus Lauranais demandent donc ensemble que l'institution académique officialise cette nouvelle donne, et fasse du collège de Rieux le collège de rattachement. La requête reste sans succès à ce jour malgré de nombreux courriers et rencontres.

Pour la rentrée 2013, alors que les parents des 22 jeunes Lauranais concernés s'apprêtaient à continuer à assumer eux-mêmes le transport de leurs enfants, le Conseil municipal a tenu à leur témoigner son soutien total et a informé la communauté d'agglomération « Carcassonne agglo », chargée par le Conseil général d'organiser les transports sur son territoire, de sa volonté d'assumer lui-même la charge du ramassage.

Ceci entend démontrer une position solidaire et forte des parents et des élus de voir aboutir la demande de rattachement qui reste l'objectif.

Les parents concernés sont donc contactés individuellement pour les inviter à renseigner les formulaires d'inscription pour la mise en place du service qui sera effectif dès la rentrée.

### ■ DÉCHARGES SAUVAGES ■

Une promenade dans notre belle nature vous le confirmera : nos territoires sont parsemés

de tas de gravats, déchets et autres immondices. La Communauté de communes du Haut-Minervois avait décidé de faire la chasse aux décharges sauvages et avait passé une convention avec l'ADEME afin de les éliminer. Cette action est maintenant menée par les services de Carcassonne Agglo. Après Trausse, Puichéric et quelques autres de nos villages, la commune de Laure a été dernièrement « traitée ». Si nous voulons conserver la beauté de nos paysages, il faut éviter de les dégrader. Il est impératif que tous les habitants de la zone respectent une règle simplissime : plus de déchets déposés en dehors des déchetteries. Les citoyens, qui je le rappelle ont déjà financé les déchetteries et payent leur fonctionnement, sont invités à faire respecter cette règle ou, du moins, à nous aider à la faire respecter. Que les « lanceurs d'alerte » continuent donc à nous prévenir en cas d'infraction ce qui nous permet d'intervenir immédiatement. Comme cela a été le cas le dimanche 11 août vers les 12h30 ! Les intéressés se reconnaîtront... en tout cas, qu'ils en soient remerciés.

### ■ ENQUÊTE PUBLIQUE ■

Nous vous avons informé de la décision de mettre en œuvre un Plan de Protection du Risque Inondation (PPRI) sur le territoire de la moyenne vallée de l'Aude, dont fait partie notre commune. La démarche entre maintenant dans une phase importante. L'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aude prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à ce document est paru. L'enquête se déroulera du 5 septembre au 7 octobre. À Laure, le commissaire enquêteur recevra le public le 9 octobre de 9 h à 12 h, salle de la mairie. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie

## ■ DÉMARCHE NÉCESSAIRE ■

Lors de leur installation dans une commune, les nouveaux résidents sont invités à se faire connaître auprès de leur nouvelle mairie. Cette démarche permet d'informer le nouvel arrivant sur le fonctionnement des services municipaux, la nature des services et des commerces de proximité existants sans oublier le tissu associatif très important sur notre village.

## ■ AVIS AUX INTÉRESSÉS ■



Le Papillon du palmier ou Paysandia Archon est un papillon palmivore introduit accidentellement dans le sud de l'Europe à la fin des années 90. Surnommé le ravageur de palmiers, il fait jusqu'à 10 cm d'envergure et n'a aucun prédateur naturel dans nos régions.

Si le Paysandia Archon infeste principalement deux espèces de palmier (Trithrinax et Trachycarpus), il peut aussi « s'attaquer » aux autres genres de palmier dont les palmes jaunissent, dessèchent entraînant la mort du palmier.

En France, Paysandia Archon touche tous les départements côtiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon et s'étend désormais vers le Sud-Ouest. **Important : La lutte contre Paysandisia Archon est obligatoire.** Se rapprocher des commerces spécialisés.

Plus d'infos : [www.forumphyto.fr](http://www.forumphyto.fr)

## ■ ÉVEIL ET LOISIRS ■

Le démarrage des activités se fera à partir du mercredi 4 septembre.

– Gym adulte : mardi, de 17h30 à 18h30 (30 € pour l'année).

– Dessin adulte : mardi de 14h à 16h (10 € la séance).

– Dessin enfant : mercredi, de 16h à 17h (4 € la séance ou 36 € le trimestre).

– Peinture sur soie enfant à partir de 11 ans : mercredi de 13h30 à 14h30 (2 € la séance).

– Peinture adulte : jeudi de 14h à 16h (4€ la séance ou 45 € le trimestre).

– Crochet adulte : lundi, de 14h à 16h (2 € la séance).

– Généalogie adulte : samedi de 10h à 12h (gratuit).

– Zumba à partir de 16 ans : mercredi de 19h30 à 20h30 (40 € le trimestre ou 100 € à l'année).

– Initiation à l'œnologie adulte : un vendredi par mois, de 19h à 21h (10 € la séance).

– Atelier mosaïque adulte : deux fois par mois, vendredi de 18h à 20h (4€ les 2 h). Inscriptions dès aujourd'hui au 04 68 78 37 63 ou 06 83 63 07 32.

## Premier show de l'Association Eveil et Loisirs

Une soirée exclusive et exceptionnelle dirigée par Candide Coiffure se déroulera au foyer de Laure, le samedi 5 octobre à partir de 17h.

Programme

17h : Ateliers de peinture sur soie, dessin, mosaïque, sculpture d'ongles et... démonstration du métier de barbier par Candide.

19h : Défilé de coiffures

20h : Apéritif avec les vins des Terroirs de Laure et un buffet élaboré par les commerçants du village.

Une tombola dotée de nombreux lots vous sera proposée dans les commerces locaux. Entrée gratuite. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

## ■ A.S. LAURANAISE JUDO ■

Reprise des cours : Mardi 17 septembre 2013. Dojo Jacques Escobedo à Laure.

– Éveil Judo pour les enfants de 4 à 6 ans : 17h30 / 18h15

– Cours enfants mini poussins et poussins : 18h15 / 19h15

– Cours enfants benjamins, minimes, cadets : 19h15 / 20h30

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

Renseignements : Cathy Bru - Trésorière de l'association - Tél. 04 68 78 30 07 (HR)

## ■ PÉTANQUE ET BELOTE ■

Le mois de septembre verra les concours hebdomadaires de boule se terminer.

Rien n'est perdu : les soirées « belote » reprendront dans la foulée, cette année tous

les jeudis soir, à la Maison des associations. Souhaitons que ces deux activités rencontrent un aussi vif succès que lors de l'année écoulée aussi bien en hiver qu'en été. Encouragements aux dévoués organisateurs. L'activité des autres associations redémarre également.

Vous pouvez obtenir tous renseignements auprès de leurs dirigeants respectifs dont vous trouverez les coordonnées sur notre site : [www.laure-minervoises.fr](http://www.laure-minervoises.fr)

## ■ LOS CAMINAIRES ■

Le jeudi 19 septembre 2013, l'association vous invite à participer à une demi-journée conviviale.

Une sortie pédestre est prévue au départ de Caunes pour se rendre sur le site d'une carrière de marbre. Après la visite, retour à pied jusqu'au restaurant « la Marbrerie » qui nous accueillera pour la soirée.

À 18h, tenue de l'assemblée générale avec l'ordre du jour suivant :

Rapport moral / Rapport financier

Projets 2013-2014 / Cotisations et licences

Élection du conseil d'administration

Questions diverses

L'AG, sera immédiatement suivie d'une réunion du Conseil d'Administration pour l'élection du nouveau bureau.

Après le pot de l'amitié offert par l'association, repas sur place pour ceux qui le souhaitent.

Quelques idées de balades ouvertes à tous avec les Caminairès :

– septembre : le 26, Quéribus ;

– octobre : Villasavary (La moulinade) ; le 10, Boutenac (Boucle des terroirs) ; le 17, Caunes, (Moulin de Biot) ; le 24, Saissac, (entre rigoles et château)

Renseignements et inscriptions auprès d'Evelyne 09 50 64 47 88 ou [los.caminaires@free.fr](mailto:los.caminaires@free.fr)

## ■ DU CÔTÉ DU MARCHÉ ■

Le marché local du mercredi va s'enrichir d'un nouveau commerce ambulante : le Bazar d'Alice. Alice vous proposera des bijoux, produits régionaux, bazar et droguerie écologique.

Un pizzaiolo sera également présent le samedi soir.

À coup sûr, la population de Laure leur réservera le meilleur accueil.